

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29/01/2015

Absents :

- Murielle MARGUIN pouvoir à Sophie REVERT
- Marie VOULHOUX pouvoir à JJ FRANCOIS
- Mélanie HAMMERLING

La séance a été ouverte à 20h40

1. PLU

Monsieur le Maire a rappelé que le PLU avait fait l'objet de nombreuses réunions et que chacun avait donc une parfaite connaissance du dossier, présenté au conseil pour approbation.

A partir du dossier posé sur la table, il donné lecture des changements intervenus dans le rapport de présentation et dans le règlement suite aux observations des services de l'Etat sur les zones sensibles.

Les conseillers ont examinés dans le dossier les changements intervenus dans le zonage, notamment sur les zones NATURA 2000 et dans les zones humides.

Les conseillers ont ensuite adopté le document à l'unanimité

2-Débat d'orientation budgétaire

Bien que la loi n'ait pas prévu ce débat pour les petites communes, le Maire a souhaité que les conseillers s'expriment sur le devenir des finances locales compte tenu du contexte de baisses des recettes en raison de la diminution des dotations et subventions, et d'augmentation des dépenses suite en particulier à la mise en place des nouvelles mesures concernant le scolaire, l'urbanisme entre autres.

Les conseillers ont émis différentes idées, le premier constat étant de réduire les charges autant que faire ce peut. La mise en place d'une nouvelle commune avec nos voisins a aussi été évoquée. Des réunions avec les communes limitrophes seront organisées en vue d'étudier la faisabilité éventuelle.

Aucun vote n'a eu lieu à l'issue du débat dans l'attente du vote du budget.

3- Questions diverses :

- M. Le Maire a fait le point sur les Temps d'Activités Périscolaires qui se déroulent de manière satisfaisante.
- Suite aux problèmes rencontrés sur la qualité des repas servis, le Conseil a chargé MMES GARCIA et VOULHOUX de la recherche de nouveaux partenaires éventuels.
- la rénovation de l'appartement au dessus de la Mairie est achevée et la recherche de locataire en cours.
- le conseil a donné son accord pour le paiement des heures d'astreinte du personnel communal, Madame REVERT n'ayant pas pris part au vote.

La séance a été levée à 22h45.

Le Maire
Alain SAUREL

